

LA MARGINALISATION DE L'ENFANT ETRANGER
PAR L'ECOLE DU PAYS DE RESIDENCE

Communication de
Michel ORIOL

Colloque du Centre Européen Culturel
de Delphes
30/9 - 3/10/80

B.U. NICE



D

099 0000170

C. 7777
B.9

Gunnar MYRDAL, dans son fameux ouvrage "An American dilemma" montrait que l'une des faiblesses essentielles de la société américaine résidait dans la contradiction profonde entre, d'une part, l'idéologie égalitariste qui a présidé à la création et au développement des Etats Unis et, d'autre part, les inégalités liées structurellement à la société à l'économie libérale.

On sait que depuis que cette analyse a été effectuée, en dépit de luttes mémorables et de changements non négligeables, la contradiction qui marque ainsi la société américaine ne s'est pas résolue, au point même qu'on assiste à un renouveau des thèses eugéniques qui avaient pris naissance au début du XX^{ème} siècle et qui impliquent l'inégalité biologique des races.

Il faut bien convenir que ce problème et les évolutions auxquelles il donne lieu a maintenant un siège en Europe dans la ligne des séquelles des immigrations massives des années 60. Non seulement les phénomènes de discrimination frappent les immigrés et leurs enfants, inégalement sans doute mais généralement dans tous les pays industriels qui ont fait appel à eux, mais encore voit-on apparaître l'écho des thèses racistes qui exercent une influence néfaste sur les idéologies populaires américaines.

Dans leurs formes les plus extrêmes, ces thèses relatives à l'inégalité des aptitudes selon les origines raciales et culturelles ne soulèvent point de mystère. Platon, au IV^o livre de La République expliquait déjà que pour faire admettre

l'inégalité sociale, il fallait fabriquer des mythes sur l'inégalité des origines des hommes; les uns provenant de métaux purs et les autres de matériaux sans noblesse qui les désignaient par là même à ~~eux~~ ne demeurer que laboureurs ou artisans. ~~Reste~~ Aujourd'hui, il est clair que les logiques sociales actuellement dominantes conduisent à assigner aux enfants de travailleurs immigrés la place que leurs parents ont exercée dans l'appareil de production, quand bien même ceux ci sont arrivés illettrés, ignorants de la langue du pays de résidence, incapables souvent de s'adapter à la civilisation urbaine qu'ils découvraient, et ceux-là, au contraire, arrivés jeunes ou nés dans les pays industriels, ont fréquenté pendant des années l'école dont ils ont assez largement maîtrisé la langue et les outils intellectuels. On conçoit que toute idéologie qui permet, même arbitrairement, de justifier l'inégalité, va être reprise et développée pour faire admettre une opération discriminante qui ne trouve aucune justification rationnelle et morale. Mais ce qui est plus préoccupant, c'est qu'indépendamment de ces pratiques racistes et de ces idéologies fascistes, on assiste à un fonctionnement des institutions que l'on peut qualifier de normal, l'école, la crèche, les lieux du travail social, etc. telles qu'elles aboutissent/à assigner ^{en fait} cette place inférieure et nécessaire au développement de l'économie moderne, quand bien même les acteurs sociaux de cette opération de discrimination ne sont pas eux mêmes du tout adversaires des principes fondamentaux de l'égalitarisme démocratique. Et ajoutons que par là on va bien au-delà de la

discrimination. Il s'agit d'une opération encore plus drastique qui coupe les jeunes gens et les jeunes filles d'origine étrangère des jeunes appartenant à la classe ouvrière mais nés dans la communauté nationale ou culturelle du pays de résidence pour les conduire à des statuts et des pratiques marginales. C'est ce point surtout que je voudrais brièvement aborder.

Les travaux qui ont été conduits à l'IDERIC (Université de Nice), notamment ceux que Jean-Pierre ZIOTTI a effectués sur les procédures d'orientation à l'entrée de l'enseignement secondaire, confirment ce que l'on savait déjà des analogies entre le sort scolaire de l'enfant étranger et le sort scolaire de l'enfant français d'origine ~~étrangère~~ populaire telles que les travaux bien connus de BOURDIEU-PASSERON-BAUDELOT-ESTABLET ^{contribué à le faire connaître} ont largement diffusées. En particulier, les deux phénomènes, qui se renforcent mutuellement, du retard scolaire et de l'orientation vers les filières les moins nobles, ou pour parler crûment, les filières "dépotoirées", sont incontestablement des phénomènes généraux. Mais, même en se contentant des chiffres dont on dispose au niveau global, il est déjà remarquable d'observer que les différences des groupes, en ce qui concerne ces deux phénomènes, varient significativement selon les ^{origines} groupes culturels. (Je ne peux pas dire la citoyenneté puisque par exemple la différence entre les Algériens et les enfants issus des communautés de harkis n'est pas très grande et qu'elle n'est pas toujours, paradoxalement, en faveur des enfants à qui l'on a donné la citoyenneté française. Elle n'est pas non plus fonction de la ^{distance} différence culturelle puis-

cel

origines

distance

qu'en général les Portugais sont beaucoup plus retardés et beaucoup plus discriminés qu'estiment que les Algériens.)

Il est donc incontestable que, sans que ce soit une fonction simple de la durée de séjour, l'appartenance culturelle induit des effets importants dans la scolarisation. Et c'est pour mieux les comprendre que Jean-Pierre ZIROTTI a ^{entrepris} accompli une analyse très fine des procédures d'orientation. Bien entendu cela ne permet pas de mettre en évidence, puisqu'il s'agit de procédures ^{ures} formelles, les attitudes particulières des enseignants. Mais si les résultats ont été significatifs, c'est précisément que c'est l'appareil dans ses règles qui semble en cause, et non point les attitudes idéologiques de tel ou tel enseignant. En effet on observe que à performances égales, en constituant des échantillons de français d'origine populaire et des étrangers, à performances égales donc, les chances d'orientation vers les filières nobles sont inférieures pour les enfants d'origines étrangères à ce qu'elles sont pour les enfants d'origine française. Et si l'on poursuit l'analyse des raisons de ce phénomène, en se livrant à ce qu'en termes de formalisation sociologique ~~d'analyse formelle~~ on appelle analyse de la causalité en sociologie, on s'aperçoit que c'est dû au fait que très généralement les enseignants ne jugent pas les enfants d'origine étrangère selon les mêmes critères lorsqu'il s'agit de les orienter. En gros, on peut dire que le critère dominant dans l'orientation d'un enfant français c'est le jugement sur l'intelligence qui est lui-même très fortement corrélié avec la performance, alors que le jugement porté sur les étrangers fait lourdement

intervenir le jugement sur le travail. Et si l'on/^{le}regarde de plus près, le jugement sur le travail est une sorte d'estimation que fait l'enseignant de l'aptitude de l'enfant à s'adapter aux filières ultérieures. C'est à dire qu'en dernière analyse l'enfant étranger est d'abord orienté ~~vers~~ fonction d'une certaine estimation que fait l'enseignant français de son aptitude à "suivre", c'est à dire à se conformer à des systèmes de pratiques et ^{d'attitudes} ~~aptitudes~~ qui sont ~~celles~~ ^{ceux} là mêmes qu'exigent. *le respect global de l'institution scolaire*

On relèvera que il ne s'agit là pas d'abord de racisme mais il s'agit ~~en fait~~ du fait que l'enseignant fait passer une certaine logique institutionnelle sans en mesurer toutes les implications. Et ici j'extrapole les conclusions prudentes que ~~de~~ Jean Pierre ZIROTTI a extraites de ses analyses statistiques. Je pense que l'histoire montre que la bureaucratisation de l'école a été constamment et étroitement liée à sa nationalisation, à ~~la~~ ^{visée} façon dont elle ~~consiste~~ à inculquer à l'enfant sur le plan symbolique l'appartenance dont il a à se réclamer tout au long de son existence ~~et~~. Par conséquent, ~~c'est~~ ^{est} une ~~espèce d'~~ exigence d'appartenance qui joue un rôle extrêmement important dans la procédure d'orientation.

A cet égard il convient justement de ne pas se tromper sur des notions comme celle de handicap culturel ou linguistique. Handicap par rapport à quoi ? Il est évident que parler arabe n'est pas un handicap, c'est simplement une capacité différente de celle dont l'école française essaie de faire usage.

Or le statut de la langue, comme cela ~~est~~ a été beaucoup montré par les analyses des socio-linguistes, n'est pas tant déterminé par la fonctionnalité quotidienne que par l'apprentissage de hiérarchie sociale et, j'ajouterai, par le fait que ces hiérarchies font référence implicitement -une fois de plus- à une norme d'appartenance, ~~c'est à dire qu'~~ appartenir, c'est appartenir en même temps et indissolublement à un groupe hiérarchisé en fonction de l'excellence de certains critères qui sont considérés comme particulièrement significatifs pour la communauté nationale.

De ce point de vue, donc, il est clair qu'on comprend pourquoi il ne suffit pas de mettre en cause les hiérarchies de classe pour aller au fond du problème et il ne suffit pas d'attendre on ne sait quelle égalisation progressive de la société pour s'attendre à ce que tout soit résolu. En effet, on peut considérer, en gros, que les enfants d'origine étrangère, dans leur immense majorité, tendent dans leurs premiers temps ^{de leur démarche} /d'ajuste-_{ment} ment à l'école à s'ajuster au groupe d'appartenance qui leur paraît aller de soi, c'est à dire au groupe d'enfants d'origine populaire de leur pays de résidence. Cela se traduit, en général, ~~dans un premier temps~~, par un grand conformisme scolaire et même par un certain conformisme linguistique. LEPAGE montrant, en ce qui concerne les enfants Sikh à Leeds que lorsqu'ils font un effort particulier pour contrôler leur langue anglaise, ils emploient la langue incontrôlée de l'enfant anglais d'origine populaire. C'est donc bien là ^{leur} son modèle. Mais l'ensemble des échecs dont il est victime, l'ensemble des procédures d'exclusion qu'il subit va conduire très souvent

adaptation

leur

l'enfant étranger à se marginaliser, car c'est la seule façon tolérable d'être marginalisé en gardant un minimum d'autonomie. (Il serait intéressant sur ce point d'étudier particulièrement les quelques groupes qui arrivent à cet égard à pousser l'autonomie presque jusqu'au contrôle, ^{comme} par exemple les groupes asiatiques, certains groupes asiatiques en Grande Bretagne.)

Mais cette marginalisation ne laisse pas, ~~de la fois~~ par l'autonomie qu'elle exprime en face d'un processus massif de discrimination, à la fois de susciter des espoirs et des inquiétudes. Des inquiétudes sans doute parce que on constate que c'est d'une façon ^{largement} tout à fait indépendante d'aptitudes (pour autant qu'on puisse les mesurer) et de capacités (pour autant que l'école les reconnaisse) que les enfants d'origine étrangère se retrouvent exclus de la possibilité de promotion sociale. Il est donc certain que, si il n'y a pas quantitativement pour l'instant, ^{une} délinquance ^{significa} ~~importante~~ des communautés étrangères dans la jeunesse, qualitativement la délinquance a une tout autre signification, précisément parce qu'elle peut être sur-déterminée symboliquement comme l'expression d'identité. Mais, inversement, il est certain que cette expression d'identité peut aussi se retrouver, et chez les quelques enfants étrangers qui arrivent à franchir toutes les barrières, et chez ceux qui, en dépit de leur exclusion scolaire, arrivent à maîtriser des instruments d'expression. Et on peut donc s'attendre, et ce fait commence à apparaître en France, à ce que des intellectuels organiques puissent organiser l'expression ~~de~~ ~~en~~ complexes de cette identité qui est à la fois une identité ouvrière, à

à la fois une identité ethnique et à la fois peut être une nouvelle forme d'identité universelle qui transcende les différences que nous figeons aujourd'hui en dépit de l'internationalisation des échanges culturels, économiques, etc.

Aussi, après avoir étudié en premier lieu ce qui nous semblait méthodologiquement aller de soi la façon dont sont traités les enfants d'immigrés attendons-nous beaucoup de la recherche où nous nous engageons en coopération internationale au niveau européen sur la façon dont l'identité des adolescents de la deuxième génération se structure dans les divers secteurs de l'expérience sociale et sur la façon dont cette expression d'identité est susceptible de modifier quelque chose de notre histoire commune, cette histoire que beaucoup trop parmi nous ne reconnaissent pas encore comme une histoire commune.

Mais, sans attendre davantage, il est clair que l'on peut essayer de développer beaucoup plus qu'on ne le fait aujourd'hui le pluralisme à l'école. ^{D'abord} ~~d'une part~~ en modifiant profondément les connotations culturelles des textes, des travaux que l'on soumet aux enfants (Il y a quelques années par ex. nous n'avons pas trouvé dans les livres de lecture des écoles de Nice la moindre référence à des enfants étrangers.) D'autre part, ^{qui en vue de la reconnaissance} ~~il est certain que sur~~ la connaissance de l'expression dans la langue d'origine, un effort considérable est à accomplir qui n'est pas simplement résolu par le recours à l'apprentissage officiel de la langue nationale. Ce qui est en cause

Secteurs

D'abord

En vue de
la reconnaissance

c'est la norme institutionnelle, et il faut qu'aussi bien que dans l'énoncé du problème d'arithmétique que dans la présentation non dogmatique de la norme orthographique, la différence cesse d'apparaître comme un stigmate et puisse être, par l'enfant, dès qu'il en est capable, reconnaissable comme une source possible d'information et d'échanges positifs et stimulants.

Nous ne pensons pas que le développement du pluralisme scolaire ira sans conflit, Mais c'est précisément parce que comme les autres lieux bureaucratisés, l'école se dévitalise que les enfants sont tentés d'aller chercher ailleurs, parfois, hélas, de façon ^{totale} incontrôlée, la vraie vie. et ses affrontements

Ouvrages de référence

ABOU SADA (G.), GALLOO (F.), JACOB (R.), TRICART (J.P.)

La condition de la deuxième génération des immigrés.
Rapport de Recherche - CRESGE. Lille, 1976, 159 p.

BAUDELLOT (C.), ESTABLET (R.)

L'Ecole capitaliste en France. Paris : Ed. Maspéro
(Coll. Cahiers Libres 213-214), 1971, 340 p.

L'Ecole primaire divise... Paris : Ed. Maspéro, 1975, 119 p.

BOUDON (R.)

L'analyse mathématique des faits sociaux. Paris: Plon,
1967, 462 p.

L'inégalité des chances. Paris : A. Colin, 1973, 237 p.

BOURDIEU (P.), PASSERON (J.C.)

La reproduction. Paris : Ed. de Minuit, 1970, 279 p.

Les héritiers. Paris : Ed. de Minuit, 1964, 179 p.

CHAZALETTE (A.)

La deuxième génération d'immigrants dans la région Rhône-Alpes (Jeunes Algériens et Portugais). Groupe de Sociologie Urbaine. Lyon, 1977, 148 p.

C.R.E.D.I.F.

"Scolarisation des enfants étrangers". Enseignement public France métropolitaine. Statistiques 1976/1977. Décembre 1977, n° 34.

DANNEQUIN (C.), HARDY (H.), PLATONE (F.)

"Le concept de handicap linguistique : Examen critique". In C.R.E.S.A.S. n° 12, 1975. I.N.R.D.P. Paris.

LAWLER (J.)

Intelligence - Génétique - Racisme. Le quotient intellectuel est-il héréditaire ? Paris : Ed. Sociales, 1978, 232 p.

MACMANARA (J.)

The effects of instruction in a weaker language. Journal of Social Issues. Vol. XXIII, n° 2, 1967.

ORIOLE (M.)

"Transposition et rupture des structures familiales dans les communautés immigrées". Document pour le Séminaire de 3e cycle ; Université de Nice : IDERIC, 1977, 5 p.

"Les cultures en mouvement : propos épistémologiques à l'écoute des communautés immigrées ? In Pluriel, n° 14, 1978, pp. 13-27.

WILLIS (P.E.)

Learning to labour. How working class kids get working class jobs. Westmead, Farnborough (G.B.), 6^eed, 1980, 204 p.